



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2022-274

PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2022

Sommaire

Agence Régionale de la Santé / Direction des Ressources Humaines

R02-2022-10-07-00006 - Décision n°ARS 2022-46 du 30 septembre 2022 modifiant la décision ARS 2022-35 du août 2022 portant délégations de signature du DG ARS de la Martinique au sein de la DOSA (15 pages) Page 3

R02-2022-10-07-00007 - Décision n°ARS 2022-47 du 30 septembre 2022 portant délégations de signature du DG ARS de la Martinique au sein du Secrétariat Général (17 pages) Page 19

R02-2022-10-07-00008 - Décision n°ARS 2022-48 du 30 septembre 2022 portant modification de l'annexe des décisions n°ARS 2022-10, ARS 2022-46 et ARS 2022-47 portant délégations de signatures du DG ARS de la Martinique (14 pages) Page 37

Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique - CHU / Direction Générale

R02-2022-10-11-00001 - DELEGATION OCTOBRE (16 pages) Page 52

DAC MARTINIQUE /

R02-2022-08-31-00010 - Décision du 31 août 2022 portant attribution du label de librairie indépendante de référence et du label de libraire de référence (2 pages) Page 69

Direction de la Mer / Département Développement durable Maritime

R02-2022-10-10-00005 - 20221010 DEC delegation propre DM (3 pages) Page 72

R02-2022-10-10-00006 - 20221010 DEC Subdelegation de signature adm DM (5 pages) Page 76

R02-2022-10-10-00004 - 20221010 DEC Subdelegationordonnateur secondaire et commande publique (9 pages) Page 82

Agence Régionale de la Santé

R02-2022-10-07-00006

Décision n°ARS 2022-46 du 30 septembre 2022
modifiant la décision ARS 2022-35 du août 2022
portant délégations de signature du DG ARS de
la Martinique au sein de la DOSA

Décision N° ARS 2022 – 46 du 30 septembre 2022

Modifiant la décision ARS 2022-35 du 30 août 2022 portant délégations de signature
Du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique
Au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA)

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-339 du 31 mars 2010 relatif au régime financier des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Jérôme VIGUIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération dans la zone entre le Préfet de Zone et le Directeur Général de l'ARS de Zone du 18 Janvier 2013 ;

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Vu le protocole organisant les modalités de coopération en Martinique entre le Préfet et le Directeur Général de l'ARS de la Martinique du 12 Mars 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme VIGUIER, Directeur général de l'agence régionale de santé de la Martinique ;

Vu la décision n° ARS 2022 – 32 du 30 août 2022 portant délégation de signatures au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique en l'absence du Dr Jérôme VIGUIER, Directeur Général ;

Vu la décision n° ARS 2021-31 du 5 août 2021 portant délégation de signature du Directeur Général au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

Vu la décision n° ARS 2020-037 du 5 août 2020 portant nomination de **Madame Fatiha NEHAL** en qualité de Directrice Déléguée à l'Offre de Soins ;

Vu la décision n° ARS 2022-45 du 30 septembre 2022 portant nomination de **Madame Julie CALVET-COIFFARD** en qualité de Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ;

Vu la note de service ARS/DRH-2020–3034 du 18 mai 2020 relative à la nouvelle organisation de l'agence,

Décide :

Article 1 : A compter du 1^{er} octobre 2022, l'article 1 de la décision n° ARS 2021-31 du 5 août 2021 susvisée est modifié ainsi qu'il suit :

« Délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et correspondances pour l'exercice des missions entrant dans son champ de compétence à **l'exception des matières visées à l'article 2** de la présente décision à :

Madame Julie CALVET-COIFFARD, nommée en qualité de Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie pour ce qui concerne les décisions et correspondances relatives à :

- la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ de l'offre de soins (hospitalière et de premier recours) et de l'autonomie ;
- l'accompagnement de la transformation de l'offre de santé ;

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

- l'amélioration du parcours des patients et des personnes accompagnées en favorisant la transversalité au sein du secteur de la santé, tout en répondant aux enjeux de qualité, d'efficacité, d'innovation et de prévention.

Délégation de signature est également donnée à :

Madame **Fatiha NEHAL**, Directrice Déléguée à l'Offre de Soins (DDOS) et Adjointe à la Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie, pour l'ensemble des attributions de la direction déléguée à l'offre de soins.

En l'absence de la Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie, la délégation de Mme Fatiha NEHAL s'étend à l'ensemble des attributions de la DOSA.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux intéressées à l'effet de signer les actes d'ordonnancement des dépenses de l'ARS, pour les comptes des Budgets, Principal et Annexe – Fonds d'Intervention Régional (BA-FIR), dans la limite des plafonds prévus à l'annexe jointe à la présente décision.

Article 3 : La présente décision et son annexe seront notifiées aux intéressées et publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fort-de-France, le 30 septembre 2022

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé


Docteur Jérôme VIGUIER

Voies et délais de recours :

La présente décision peut être contestée devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2022-10 du 16 février 2022, 2022- 46 et 2022-047 du 30 septembre 2022

BUDGET PRINCIPAL

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Ordonnateurs	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Toutes pièces	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Fabien LALEU, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
BP1-MS-SPL	Masse salariale sous plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP2-MS-HPL	Masse salariale hors plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP3-MS-AUT	Autres dépenses de personnel	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention, contrat, ordre de mission	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP4-STRUCT	Frais de structure	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP5-IMMOB	Immobilier	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP6-INFORM	Réseaux, télécommunication et informatique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP7-SANTE	Santé publique hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Julien THIRIA en cas d'absence : Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julien THIRIA	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BP8-MEDSOC et BP9-HABI	Médico-social hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

JV

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2022-10 du 16 février 2022, 2022-46 et 2022-047 du 30 septembre 2022

BUDGET ANNEXE - Fonds d'Intervention Régional (FIR)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement et d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Fabien LALEU, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
		Attestation de service fait - ordre de paiement		

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
--------------	----------	--------------------	--------------------------	---

BA DEMOCRATIE SANITAIRE

Destinations de la Mission 5	Toute action visant à améliorer la prise en charge des attentes et des besoins des usagers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

BA MEDICO-SOCIAL

Destinations de la mission 1-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 1 Enveloppe Médico-Social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-7-3	DAC - MAIA	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA MEDICO-SOCIAL (suite)				
Destinations de la mission 2-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 3 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 4 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
BA PREVENTION				
Destinations de la mission 1-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Pilotage régional et soutien	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-1-1	Pilotage de la santé publique (hors CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-1-4	Evaluation, expertises, études et recherches	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-1-6	Contrats locaux de santé (CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destinations de la mission 1-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions en matière de promotion et éducation à la santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-2-9	Cancers: structures assurant la gestion des dépistages organisés des cancers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-10	Cancers: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-12	Promotion de la santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-16	Prévention des autres maladies chroniques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-21	Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-22	Périnatalité et petite enfance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-25	Expérimentation jeune en souffrance psychique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-28	Actions de prévention à destination des enfants, des adolescents et des jeunes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-29	Actions de lutte contre les addictions (hors fonds de lutte contre les addictions)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-32	Prise en charge du psychotraumatisme	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-36	Accompagnement à la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions destinées à assurer le dépistage et le diagnostic de maladies transmissibles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-3-3	SIDA, IST et hépatites: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Prévention et gestion des situations sanitaires exceptionnelles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission1 Prévention	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BA SANITAIRE				
Destinations de la mission 2-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Développement des parcours de santé coordonnés et des nouveaux modes d'exercice	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-1-1	Télémédecine	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-2	Télémédecine - expérimentations article 36 LFSS 2014- actes (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-3	Télémédecine - expérimentation article 36 LFSS 2014 (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-4	Coordination des parcours de soins en cacérologie - volet libéraux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI2-1-11	Services numériques d'appui à la coordination polyvalente	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-13	Organisations innovantes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-14	Parcours global post traitement aigu d'un cancer	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-15	Projets territoriaux de santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Réseaux de santé mentionnés au L.6321-1	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-3-19	PNSP : Structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupé des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-6	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en centres de proximité de la femme et du nouveau-né (anciens centres périnataux de	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT

	proximité)	Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé complexes et dispositifs connexes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 2-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 hors médico-social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Rémunération forfaitaire des médecins participant à la permanence des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la permanence des soins ambulatoires, en particulier les maisons médicales de garde	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Permanence des soins en établissement de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Appui à la meilleure répartition géographique des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-4-2	Exercices regroupés en centres de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI3-6 et missions de niveau 3 correspondantes	SEGUR - Accompagnement ouverture temporaire de lits à la demande	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI3-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Services d'accès aux soins (SAS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Elargissement du cadre de la biologie délocalisée	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission3 hors médico-social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en oeuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-1	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en oeuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-8	Autres projets d'amélioration de la performance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Opérations de modernisation, d'adaptation et de restructuration des établissements ou de leurs groupements	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-2-9	Promotion des biosimilaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI4-2-10	Intéressement CAQES	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - M14-2-11	Séjour numérique - Appui au pilotage	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions permettant la mutualisation des moyens de plusieurs ou de la totalité des professionnels et structures sanitaires de la région	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures sanitaires (hors RH)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-6 et missions de niveau 3 correspondantes	Aides individuelles, prestations et compléments de rémunération destinés à favoriser la mobilité et l'adaptation des personnels des structures engagées dans des opérations de modernisation et de restructuration	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-10 et missions de niveau 3 correspondantes	Autre - Aide en trésorerie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission4 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

BUDGET ANNEXE - Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destination BA-PAIA	PAI Personnes Agées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIH	PAI Personnes Handicapées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIE	PAI ESMS numériques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

Agence Régionale de la Santé

R02-2022-10-07-00007

Décision n°ARS 2022-47 du 30 septembre 2022
portant délégations de signature du DG ARS de
la Martinique au sein du Secrétariat Général

Décision N° ARS 2022 - 47 du 30 septembre 2022
Portant délégations de signature
du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique
Au sein du Secrétariat Général

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital Aet relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-339 du 31 mars 2010 relatif au régime financier des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Jérôme VIGUIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération dans la zone entre le Préfet de Zone et le Directeur Général de l'ARS de Zone du 18 Janvier 2013 ;

1

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Vu le protocole organisant les modalités de coopération en Martinique entre le Préfet et le Directeur Général de l'ARS de la Martinique du 12 Mars 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme VIGUIER, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur Fabien LALEU en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ;

Vu la décision n° 2022 -32 du 30 août 2022 portant délégation de signatures au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique en l'absence du Dr Jérôme VIGUIER, Directeur Général ;

Vu la décision n° 2020 - 014 du 18 mai 2020 portant nomination de **Madame Laetitia KULIS** en qualité de Secrétaire Générale, Membre du COMEX ;

Vu la décision n° ARS 2020 - 015 du 18 mai 2020 portant nomination de **Madame Adolphine HONGOIS** en qualité de Directrice Déléguée aux Ressources Humaines ;

Vu la décision n° ARS 2020 - 016 du 18 mai 2020 portant nomination de **Madame Muriel GAUZENTE** en qualité de Directrice Déléguée aux Ressources Internes et à l'Administration Générale;

Vu la note de service ARS/DRH-2020-3034 du 18 mai 2020 relative à la nouvelle organisation de l'agence,

Décide :

Article 1 :

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer les décisions et correspondances pour l'exercice des missions entrant dans son champ de compétence, à **l'exception des matières visées à l'article 2** de la présente décision, à :

Madame Laetitia KULIS, nommée en qualité de **Secrétaire Générale**, pour ce qui concerne les décisions et correspondances relatives à la coordination stratégique et opérationnelle des chantiers transversaux de l'Agence et des ressources internes déployées au service de ces actions.

Délégation de signature est également donnée à :

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

2

- **Madame Muriel GAUZENTE**, Directrice Déléguée aux Ressources Internes et à l'Administration Générale (DDRIAG), Adjointe à la Secrétaire Générale, pour ce qui concerne les décisions et correspondances relatives à la gestion des ressources internes et de l'administration générale ;
- **Madame Adolphine HONGOIS**, Directrice Déléguée aux Ressources Humaines (DDRH), Adjointe à la Secrétaire Générale, pour ce qui concerne les décisions et correspondances relatives à la gestion des ressources humaines.

Article 2 :

Sont exclus de la présente délégation, quelle que soit la matière concernée :

- tous les actes administratifs ou décisions de nature à :
 - impacter les relations politiques ou la stratégie de l'ARS ;
 - modifier les effectifs de l'ARS ayant un impact ou non sur la masse salariale.
- les correspondances :
 - aux ministres, cabinets ministériels, aux directeurs de l'administration centrale, directeurs de la CNSA, au conseil national de pilotage des ARS et à son secrétariat exécutif, aux organismes nationaux d'assurance maladie ;
 - aux préfets ;
 - aux parlementaires, au président de la Collectivité Territoriale de Martinique ;
 - entrant dans un cadre contentieux engageant la responsabilité de l'Agence ;
 - de saisine de la chambre régionale des comptes et échanges avec celle-ci ;
 - aux autorités judiciaires.

Sont exclues de la présente délégation, pour tout acte et décision créateurs de droit, les matières suivantes relatives à **la gouvernance et stratégie de l'ARS** :

- la composition de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, des commissions de coordination prévues à l'article L. 1432-1 du code de la santé publique (CSP) et des conférences de territoires ;
- l'arrêté du projet régional de santé mentionné à l'article L. 1434-1 du CSP.

3

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Sont exclues de la présente délégation, les matières suivantes relatives aux ressources humaines :

- la signature des protocoles d'accord conclus au cours de négociations avec les représentants du personnel ;
- la signature des contrats de travail ;
- la nomination des fonctionnaires après promotion au choix ;
- les décisions d'attribution de primes et de points de compétences ;
- la désignation en qualité d'inspecteurs et de contrôleurs.

Sont exclues de la présente délégation, les matières suivantes relatives aux ressources internes et à l'administration générale :

- les baux immobiliers .

Sont exclues de la présente délégation, les matières suivantes relatives à la santé publique, à l'organisation de l'offre de soins et médico-sociale, à l'inspection-contrôles :

- les interdictions de distribution d'eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles ;
- l'inhabitabilité d'un ilot ou l'insalubrité d'un logement ;
- les créations d'établissements de santé et structures médico-sociales ;
- le placement des établissements publics de santé et établissements médico-sociaux sous administration provisoire ;
- les coopérations entre établissements de santé et toutes opérations de restructuration, de regroupement de moyens pouvant impacter l'offre de soins ;
- la suspension d'exercice de professionnels de santé ;
- l'ouverture de pharmacies mutualistes ;
- les autorisations, refus d'autorisation, suspensions et retraits d'autorisations, transfert pour les officines de pharmacie, les pharmacies à usage intérieur d'établissements de santé et les laboratoires d'analyse ;
- la composition du Conseil de Surveillance des établissements publics de santé ;
- les décisions du DGARS suite à une inspection ou à un contrôle.

Article 3:

Délégation de signature est donnée aux intéressées à l'effet de signer les actes d'ordonnancement des dépenses de l'ARS pour le compte des Budgets, Principal et Annexe Fond d'Intervention Régional (BA-FIR), dans la limite des plafonds prévus à l'annexe jointe à la présente décision.

4

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Article 4 :

La décision n° ARS 2022 – 039 du 19 août 2020 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS de Martinique au sein du Secrétariat Général est abrogée.

Article 5 :

La présente décision et son annexe seront notifiées aux intéressées et publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fort-de-France, le 30 septembre 2022

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé


Docteur Jérôme VIGUIER

Voies et délais de recours :

La présente décision peut être contestée devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Siège

Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2022-10 du 16 février 2022, 2022- 46 et 2022-047 du 30 septembre 2022

BUDGET PRINCIPAL

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Ordonnateurs	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Toutes pièces	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Fabien LALEU, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
BP1-MS-SPL	Masse salariale sous plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP2-MS-HPL	Masse salariale hors plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP3-MS-AUT	Autres dépenses de personnel	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention, contrat, ordre de mission	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP4-STRUCT	Frais de structure	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP5-IMMOB	Immobilier	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP6-INFORM	Réseaux, télécommunication et informatique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP7-SANTE	Santé publique hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Julien THIRIA en cas d'absence : Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julien THIRIA	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BP8-MEDSOC et BP9-HABI	Médico-social hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

JV

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2022-10 du 16 février 2022, 2022-46 et 2022-047 du 30 septembre 2022

BUDGET ANNEXE - Fonds d'Intervention Régional (FIR)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement et d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Fabien LALEU, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
		Attestation de service fait - ordre de paiement		

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
--------------	----------	--------------------	--------------------------	---

BA DEMOCRATIE SANITAIRE

Destinations de la Mission 5	Toute action visant à améliorer la prise en charge des attentes et des besoins des usagers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

BA MEDICO-SOCIAL

Destinations de la mission 1-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 1 Enveloppe Médico-Social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-7-3	DAC - MAIA	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA MEDICO-SOCIAL (suite)				
Destinations de la mission 2-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 3 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 4 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
BA PREVENTION				
Destinations de la mission 1-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Pilotage régional et soutien	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-1-1	Pilotage de la santé publique (hors CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-1-4	Evaluation, expertises, études et recherches	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-1-6	Contrats locaux de santé (CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destinations de la mission 1-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions en matière de promotion et éducation à la santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-2-9	Cancers: structures assurant la gestion des dépistages organisés des cancers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-10	Cancers: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-12	Promotion de la santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-16	Prévention des autres maladies chroniques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-21	Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-22	Périnatalité et petite enfance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-25	Expérimentation jeune en souffrance psychique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-28	Actions de prévention à destination des enfants, des adolescents et des jeunes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-29	Actions de lutte contre les addictions (hors fonds de lutte contre les addictions)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-32	Prise en charge du psychotraumatisme	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-36	Accompagnement à la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions destinées à assurer le dépistage et le diagnostic de maladies transmissibles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-3-3	SIDA, IST et hépatites: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Prévention et gestion des situations sanitaires exceptionnelles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission1 Prévention	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BA SANITAIRE				
Destinations de la mission 2-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Développement des parcours de santé coordonnés et des nouveaux modes d'exercice	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-1-1	Télé médecine	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-2	Télé médecine - expérimentations article 36 LFSS 2014- actes (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-3	Télé médecine - expérimentation article 36 LFSS 2014 (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-4	Coordination des parcours de soins en cacérologie - volet libéraux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI2-1-11	Services numériques d'appui à la coordination polyvalente	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-13	Organisations innovantes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-14	Parcours global post traitement aigu d'un cancer	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-15	Projets territoriaux de santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Réseaux de santé mentionnés au L.6321-1	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-3-19	PNSP : Structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupés des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-6	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en centres de proximité de la femme et du nouveau-né (anciens centres périnataux de	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT

	proximité)	Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé complexes et dispositifs connexes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 2-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 hors médico-social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Rémunération forfaitaire des médecins participant à la permanence des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la permanence des soins ambulatoires, en particulier les maisons médicales de garde	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Permanence des soins en établissement de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Appui à la meilleure répartition géographique des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-4-2	Exercices regroupés en centres de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI3-6 et missions de niveau 3 correspondantes	SEGUR - Accompagnement ouverture temporaire de lits à la demande	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI3-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Services d'accès aux soins (SAS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Elargissement du cadre de la biologie délocalisée	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission3 hors médico-social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-1	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-8	Autres projets d'amélioration de la performance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Opérations de modernisation, d'adaptation et de restructuration des établissements ou de leurs groupements	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-2-9	Promotion des biosimilaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI4-2-10	Intéressement CAQES	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - M14-2-11	Séjour numérique - Appui au pilotage	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions permettant la mutualisation des moyens de plusieurs ou de la totalité des professionnels et structures sanitaires de la région	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures sanitaires (hors RH)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-6 et missions de niveau 3 correspondantes	Aides individuelles, prestations et compléments de rémunération destinés à favoriser la mobilité et l'adaptation des personnels des structures engagées dans des opérations de modernisation et de restructuration	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-10 et missions de niveau 3 correspondantes	Autre - Aide en trésorerie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission4 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

BUDGET ANNEXE - Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destination BA-PAIA	PAI Personnes Agées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIH	PAI Personnes Handicapées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIE	PAI ESMS numériques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

Agence Régionale de la Santé

R02-2022-10-07-00008

Décision n°ARS 2022-48 du 30 septembre 2022
portant modification de l'annexe des décisions
n°ARS 2022-10, ARS 2022-46 et ARS 2022-47
portant délégations de signatures du DG ARS de
la Martinique

Décision N° ARS 2022 – 48 du 30 septembre 2022
Portant modification de l'annexe des décisions n° ARS 2022 -10, ARS 2022 - 46 et ARS 2022 - 47
portant délégations de signatures du
Directeur Général au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-339 du 31 mars 2010 relatif au régime financier des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Jérôme VIGUIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération dans la zone entre le Préfet de Zone et le Directeur Général de l'ARS de Zone du 18 Janvier 2013 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération en Martinique entre le Préfet et le Directeur Général de l'ARS de la Martinique du 12 Mars 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme VIGUIER, Directeur général de l'agence régionale de santé de la Martinique ;

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)
Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr/

Vu la décision n° ARS 2022 – 032 du 30 août 2022 portant délégation de signatures au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique en l'absence du Dr Jérôme VIGUIER, Directeur Général ;

Vu les décisions n° ARS 2021-31 du 5 août 2021 et n° ARS 2022-46 du 30 septembre 2022 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie, n° ARS 2022-10 du 16 février 2022 au sein de la Direction de la Santé Publique et n° ARS 2022 – 47 du 30 septembre 2022 au sein du Secrétariat Général,

Décide :

Article 1 : La décision n° ARS 2022-35 du 30 août 2022 modifiant la décision ARS 2021-31 portant délégation de signatures du Directeur Général au sein de la DOSA et son annexe sont abrogées.

Article 2 : L'annexe des décisions n° ARS 2022 - 10 susvisée et n° ARS 2022-39 portant délégation de signatures du Directeur Général au sein du SG est abrogée.

Article 3 : Les annexes citées aux articles 1er et 2 de la présente décision sont remplacées par l'annexe de la décision n° ARS 2022- 46 du 30 septembre 2022 modifiant la décision n° ARS 2021-31 susvisée portant délégation de signature du Directeur Général au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie.

Article 4 : L'annexe aux décisions n° ARS 2022- 10, n° ARS 2022- 46 et n° ARS 2022-47 susvisées est jointe à la présente décision.

Article 5 : La présente décision et son annexe seront notifiées aux intéressés et publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fort-de-France, le 30 septembre 2022

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé

Docteur Jérôme VIGUIER

Voies et délais de recours :

La présente décision peut être contestée devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2022-10 du 16 février 2022, 2022- 46 et 2022-047 du 30 septembre 2022

BUDGET PRINCIPAL

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Ordonnateurs	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Toutes pièces	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Fabien LALEU, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
BP1-MS-SPL	Masse salariale sous plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP2-MS-HPL	Masse salariale hors plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP3-MS-AUT	Autres dépenses de personnel	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention, contrat, ordre de mission	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP4-STRUCT	Frais de structure	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP5-IMMOB	Immobilier	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP6-INFORM	Réseaux, télécommunication et informatique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS en cas d'absence : Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP7-SANTE	Santé publique hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Julien THIRIA en cas d'absence : Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julien THIRIA	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Marie-Françoise EMONIDE ou Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BP8-MEDSOC et BP9-HABI	Médico-social hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

JV

Annexe aux Décisions de délégations de signatures n° 2022-10 du 16 février 2022, 2022-46 et 2022-047 du 30 septembre 2022

BUDGET ANNEXE - Fonds d'Intervention Régional (FIR)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement et d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Fabien LALEU, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
		Attestation de service fait - ordre de paiement		

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
--------------	----------	--------------------	--------------------------	---

BA DEMOCRATIE SANITAIRE

Destinations de la Mission 5	Toute action visant à améliorer la prise en charge des attentes et des besoins des usagers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

BA MEDICO-SOCIAL

Destinations de la mission 1-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 1 Enveloppe Médico-Social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-7-3	DAC - MAIA	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA MEDICO-SOCIAL (suite)				
Destinations de la mission 2-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 3 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures médico-sociales et amélioration des conditions de travail de leurs personnels	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-98 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 4 enveloppe Médico-sociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
BA PREVENTION				
Destinations de la mission 1-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Pilotage régional et soutien	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-1-1	Pilotage de la santé publique (hors CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-1-4	Evaluation, expertises, études et recherches	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-1-6	Contrats locaux de santé (CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destinations de la mission 1-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions en matière de promotion et éducation à la santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-2-9	Cancers: structures assurant la gestion des dépistages organisés des cancers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-10	Cancers: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-12	Promotion de la santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-16	Prévention des autres maladies chroniques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-21	Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-22	Périnatalité et petite enfance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-25	Expérimentation jeune en souffrance psychique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-28	Actions de prévention à destination des enfants, des adolescents et des jeunes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI1-2-29	Actions de lutte contre les addictions (hors fonds de lutte contre les addictions)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-32	Prise en charge du psychotraumatisme	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-36	Accompagnement à la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions destinées à assurer le dépistage et le diagnostic de maladies transmissibles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-3-3	SIDA, IST et hépatites: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Prévention et gestion des situations sanitaires exceptionnelles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julie CALVET-COIFFARD Julien THIRIA En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission1 Prévention	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Julien THIRIA En cas d'absence : Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BA SANITAIRE				
Destinations de la mission 2-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Développement des parcours de santé coordonnés et des nouveaux modes d'exercice	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-1-1	Télémédecine	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-2	Télémédecine - expérimentations article 36 LFSS 2014- actes (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-3	Télémédecine - expérimentation article 36 LFSS 2014 (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-4	Coordination des parcours de soins en cacérologie - volet libéraux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI2-1-11	Services numériques d'appui à la coordination polyvalente	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-13	Organisations innovantes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-14	Parcours global post traitement aigu d'un cancer	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI2-1-15	Projets territoriaux de santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Réseaux de santé mentionnés au L.6321-1	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-3-19	PNSP : Structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupé des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-6	Amélioration de la qualité et de la sécurité des soins en centres de proximité de la femme et du nouveau-né (anciens centres périnataux de	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT

	proximité)	Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence : Fatiha NEHAL / Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé complexes et dispositifs connexes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 2-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 hors médico-social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Rémunération forfaitaire des médecins participant à la permanence des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Amélioration de la permanence des soins ambulatoires, en particulier les maisons médicales de garde	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Permanence des soins en établissement de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Appui à la meilleure répartition géographique des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-4-2	Exercices regroupés en centres de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julien THIRIA En cas d'absence: Marie-Françoise EMONIDE / Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI3-6 et missions de niveau 3 correspondantes	SEGUR - Accompagnement ouverture temporaire de lits à la demande	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI3-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Services d'accès aux soins (SAS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Elargissement du cadre de la biologie délocalisée	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission3 hors médico-social	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-1	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-8	Autres projets d'amélioration de la performance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Opérations de modernisation, d'adaptation et de restructuration des établissements ou de leurs groupements	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-2-9	Promotion des biosimilaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destination - MI4-2-10	Intéressement CAQES	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - M4-2-11	Séjour numérique - Appui au pilotage	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions permettant la mutualisation des moyens de plusieurs ou de la totalité des professionnels et structures sanitaires de la région	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures sanitaires (hors RH)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-6 et missions de niveau 3 correspondantes	Aides individuelles, prestations et compléments de rémunération destinés à favoriser la mobilité et l'adaptation des personnels des structures engagées dans des opérations de modernisation et de restructuration	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-10 et missions de niveau 3 correspondantes	Autre - Aide en trésorerie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-99 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission4 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

BUDGET ANNEXE - Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destination BA-PAIA	PAI Personnes Agées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIH	PAI Personnes Handicapées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIE	PAI ESMS numériques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Julie CALVET-COIFFARD En cas d'absence: Fatiha NEHAL Laetitia KULIS	Pas de plafond

Centre Hospitalier Universitaire de la Martinique
- CHU

R02-2022-10-11-00001

DELEGATION OCTOBRE

DIRECTION GENERALE

JLB/EM

DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE N°2022.10.244

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Martinique,

VU les dispositions du Code de la Santé Publique et ses articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35, R.6146-8,

Vu le décret du 23 février 2022 portant nomination de Monsieur LE BRIERE Jérôme, Directeur Général du CHU de Martinique,

DECIDE

Une délégation de signature est accordée selon les dispositions suivantes :

ARTICLE 1 : DELEGATION GENERALE

Une délégation générale de signature est accordée à Monsieur Stéphane BERNIAC, Directeur Général Adjoint, à Madame Anne CALAIS, Secrétaire Générale et à Monsieur Eric ROLLO, Directeur Adjoint au Centre Hospitalier Universitaire de Martinique en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur Général.

Il est, par ailleurs donné délégation aux trois personnes nommées si avant, afin de procéder aux évaluations annuelles des directeurs adjoints, en lieu et place du directeur général qui visera toutes les décisions liées à la prime de fonction et des résultats.

ARTICLE 2 : LA GESTION FINANCIERE ET DU CONTROLE INTERNE

Une délégation de signature est accordée à Madame Marie-Lise MOULLET, Directrice Adjointe chargée des Affaires Financières et du contrôle interne pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction des Affaires Financières, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux ;
- Les documents signés par l'Ordonnateur relatifs au mandatement et à l'émission des titres de recette (mandats, titres, bordereaux, certificats administratifs, factures et justificatifs, etc...) ;
- Les ordres de paiement prioritaires en fonction de la situation de trésorerie ;

- Les factures de prestations de service pour constatation du service fait et liquidation pour les prestations relevant des compétences de la Direction des Affaires Financières
- Les factures de fournitures ou de prestations de service non prises en charge par les autres directions fonctionnelles pour liquidation, après validation du service fait par les services concernés.

Une délégation de signature est accordée, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Lise MOULLET à :

- Madame Sandrine LA PORTE, mise à disposition, Attachée d'Administration Hospitalière ;
- Madame Lydia HARNAIS-SYMPHOR, Ingénieure, pour l'ensemble des points listés ci-dessus ;
- M. Tony LOUIS-MARIE, Adjoint des Cadres, pour la signature des mandats, titres et bordereaux, ainsi que pour les ordres de paiement prioritaires en fonction de la situation de trésorerie.

ARTICLE 3 : LA GESTION DES AFFAIRES MEDICALES

Une délégation de signature est accordée à Monsieur Yannick PHILIPBERT, Directeur Adjoint chargé des Affaires Médicales, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction des Affaires Médicales, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les Ministères et l'Université, les élus locaux ou nationaux ;
- **Les décisions individuelles ou collectives concernant :**
 - Les différents documents concernant la retraite des personnels médicaux (affiliations, validations, gestion des dossiers de retraite, courriers divers, décision individuelle de mise à la retraite) ;
 - Les certificats administratifs concernant la situation des personnels médicaux (certificats de travail, de salaire, diverses attestations) ;
 - Les différents courriers adressés aux personnels médicaux (mise à jour de dossiers, ...) ;
 - L'alimentation et le contrôle de la paye du personnel médical (demandes de mandats et titres, bordereaux y compris les primes et indemnités sur la base des tableaux de service) ;
 - Les congés, accidents du travail et maladies professionnelles imputables au service, les déclarations d'accident du travail et courriers en relation pour les personnels médicaux ;
 - Les courriers, attestations et certificats relatifs au déroulement et à la gestion des carrières et des retraites des personnels médicaux ;

- L'exercice du droit syndical et la gestion des grèves des personnels médicaux ;
- Les congés, CET et gardes et astreintes des personnels médicaux
- Les conventions avec les organismes de formation, les formations, les frais de formation des personnels médicaux (D.P.C. médical), les bordereaux et demandes de remboursements pour les formations, les conventions, courriers et attestations relatives aux stagiaires extérieurs ;
- Les décomptes et les frais de déplacement des personnels médicaux ;
- Les décisions de transport et d'hébergement des médecins ;
- Le contentieux à l'exception des transactions ;
- La gestion des internes et des Faisant Fonction d'internes ;
- Les tableaux de gardes hebdomadaires du CHUM ;
- Les tableaux de service ;
- Les gardes, astreintes et plages additionnelles des personnels médicaux ;
- Les congés des personnels médicaux.

En cas d'absence de Monsieur PHILIPBERT, délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Laurent BERNET pour l'ensemble des points listés ci-dessus.

ARTICLE 4 : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES

Une délégation de signature est accordée à Monsieur Olivier OVAGUIMIAN, Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines et Relations Sociales et à Madame Angélique BONNEFON, Directrice Adjointe, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction des Ressources Humaines, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux ;
- **Les décisions individuelles ou collectives** relatives à la carrière des personnels concernant :
 - Le déroulement de la carrière, à l'exception des mises en stage
 - Avancements,
 - Mise en position statutaire,
 - Promotion à l'exception des sanctions disciplinaires de toute nature,
 - Les décisions relatives à la gestion du temps de travail,
 - La notation,
 - Les mutations internes ou externes à l'exception de celles prononcées dans l'intérêt du service.
- Les différents documents concernant la retraite des personnels non médicaux (affiliations, validations, gestion des dossiers de retraite, courriers divers, décision individuelle de mise à la retraite) ;

- Les certificats administratifs concernant la situation des personnels non médicaux (certificats de travail, de salaire, diverses attestations) ;
- Les différents courriers adressés aux personnels non médicaux (mise à jour de dossiers, agents en situation irrégulière, convocation chez les experts, ...) ;
- Les factures et honoraires concernant les soins et hospitalisations des personnels non médicaux ;
- Les ordres de mission pour utilisation de leur véhicule personnel par les personnels non médicaux en cas de déplacement ;
- Les courriers et actes relatifs à la CRASMO ;
- Les conventions de stages ;
- Les renouvellements de contrats ;
- La paye du personnel non médical (mandats, titres, bordereaux y compris les primes et indemnités) et le traitement de la paie médicale ;
- Les décomptes et les avances sur salaires ou sur frais de déplacement ;
- Les congés, accidents du travail et maladies professionnelles imputables au service, les déclarations d'accident du travail et courriers en relation pour les personnels non médicaux ;
- Les courriers, attestations et certificats relatifs au déroulement et à la gestion des carrières et des retraites des personnels non médicaux ;
- L'exercice du droit syndical et la gestion des grèves (assignations, décomptes des grévistes) ;
- Les divers courriers concernant l'organisation interne de la Direction des Ressources Humaines ;
- Les congés, CET et gardes et astreintes des personnels non médicaux ;
- Les conventions avec les organismes de formation, les formations, les frais de formation des personnels administratifs et techniques, les bordereaux et demandes de remboursements pour les formations, les promotions professionnelles, les conventions, courriers et attestations relatives aux stagiaires extérieurs ;
- Les décomptes de frais de déplacement des personnels non médicaux ne relevant pas de la coordination des soins ;
- Les décisions de transport et d'hébergement des personnels non médicaux ;
- Le contentieux à l'exception des transactions.

La convocation et la présidence du CHSCT et de tous les actes qui s'y rattachent. A noter que pour les personnels de direction la délégation ne porte que sur la paie et les attestations CET.

Une délégation de signature est accordée, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier OVAGUIMIAN et de Madame Angélique BONNEFON à :

- Monsieur Denis-Frédéric GUITTEAUD, Attaché d'Administration Hospitalière, pour l'ensemble des points listés ci-dessus.

- **Gestion des écoles et instituts de formations en santé :**

Une délégation de signature est accordée à Mme Claudine CATHERINE, Directrice des soins, en charge de la direction coordination générale des écoles et instituts de formations en santé, à l'effet de signer :

- Tous les actes administratifs, documents et correspondances concernant la gestion des écoles et instituts de formations en santé dans le respect des procédures établies au sein de l'Institution.
- La gestion managériale de l'ensemble des professionnels affectés au sein des instituts de formation en santé.
- Toutes les décisions relatives à la poursuite de la formation ou les décisions disciplinaires des étudiants, suite à la décision prise par les Instances : Section compétente pour les traitements pédagogiques des situations individuelles et Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.
- Les actes concernant la coordination de la politique de formation (jurys de diplômes d'état, de concours d'entrée, de suivi des conventions...), en lien avec l'ARS et l'Université.

Sont exclues de cette délégation :

- Tous les éléments qui lient par un marché public l'établissement à des tiers (marchés, accords-cadres, crédits-baux...)
- Les conventions avec le Conseil régional (CTM) quand elles sont assorties de clauses financières
- Les décisions du personnel concernant les nominations, le renouvellement des contrats

En cas d'absence et d'empêchement de Mme Claudine CATHERINE, délégation est donnée à :

Madame Rita RAUMEL, Cadre supérieur de santé, adjointe de direction des instituts de formations en santé (IFSI, IFAS, IFMK, EIBO), à l'effet de signer en lieu et place de Claudine CATHERINE, tous les actes administratifs, documents et correspondances concernant les affaires courantes et l'organisation de la formation initiale et continue dispensée au sein des instituts de formations en santé.

Toutes les décisions relatives à la poursuite de la formation ou les décisions disciplinaires des étudiants, suite à la décision prise par les Instances : Section compétente pour les traitements pédagogiques des situations individuelles et Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires sont exclues de cette délégation.

Cette délégation est assortie pour le titulaire de :

- Respecter les procédures réglementaires en vigueur,
- N'engager les dépenses que dans les crédits limitatifs autorisés (heures de cours et interventions des vacataires)
- Rendre compte au Directeur en charge des écoles et instituts de formations en santé des actes et opérations effectués.
- Monsieur Olivier OVAGUIMIAN ou Madame Angélique BONNEFON, pour toutes les décisions relatives à la poursuite de la formation ou les décisions disciplinaires des étudiants suite à la décision prise par les Instances : Section compétente pour les traitements pédagogiques des situations individuelles et section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.

- **Gestion du Département de Sciences Maïeutiques**

Une délégation de signature est accordée à Madame Lauriane ABLANCOUS, Directrice par du Département de Sciences Maïeutiques, pour les signatures sur les documents de gestion courante.

En cas d'absence et d'empêchement de Madame Lauriane ABLANCOUS, délégation est donnée à :

Monsieur Olivier OVAGUIMIAN ou Madame Angélique BONNEFON, pour toutes les décisions relatives à la poursuite de la formation ou les décisions disciplinaires

ARTICLE 5 : LA GESTION DES SERVICES TECHNIQUES, DE LA LOGISTIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Une délégation de signature est accordée à Madame Ivane CEBAREC, Ingénieure Responsable des services techniques, pour les affaires suivantes relevant du secteur des Services techniques :

- Les bons de commande dans le respect des règles de la commande publique et des crédits ouverts à EPRD ; les liquidations relevant de :
 - Classes 2 et 6 : tous les comptes qui sont attribués aux services techniques
- Les PV de réception de travaux et équipements et infrastructures techniques afférents
- Les pièces des marchés de fournitures et services, ainsi que de travaux inférieurs à 215 K€ HT

ARTICLE 6 : LA GESTION DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE, DE LA DIRECTION DE LA QUALITE, DES DROITS DES USAGERS, DE L'ETHIQUE ET DU STANDARD

Une délégation de signature est accordée à Madame Chloé SAINT-VILLE, Directrice Adjointe chargée de la Direction de la Recherche, de la Direction de la Qualité, des Droits des Usagers, de l'Éthique et du Standard, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction de la recherche, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux
- Accords de promotion, lettre d'intention et demande de financement dans le cadre des projets de recherche et innovation
- Conventions de partenariat
- Demandes d'émissions de titres
- Les dossiers d'assurance hormis les marchés
- Les correspondances aux patients, familles et organismes extérieurs qui sont parties prenantes.

- Les saisies judiciaires des dossiers médicaux incluant la signature des réquisitions, procès-verbaux de saisies et des scellés des dossiers.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Chloé SAINT-VILLE, délégation de signature est donnée à Madame Murielle ROTSEN-POULLET, Adjoint des Cadres Hospitaliers, pour les correspondances aux patients, familles et organismes extérieurs qui sont parties prenantes et pour les saisies judiciaires des dossiers médicaux incluant la signature des réquisitions, procès-verbaux de saisies et des scellés des dossiers.

En cas d'absence simultanée ou d'empêchement de Madame Chloé SAINT-VILLE et de Madame Murielle ROTSEN-POULLET, délégation de signature est donnée à Madame Jocelyne CASTER, Adjoint des Cadres Hospitaliers, pour les saisies judiciaires des dossiers médicaux incluant la signature des réquisitions, procès-verbaux de saisies et des scellés des dossiers.

ARTICLE 7 : LA GESTION DE LA COORDINATION DES SOINS

Une délégation de signature est accordée à Madame Odile AKRONG, Directrice des Soins, Responsable par intérim de la coordination des soins pour les affaires suivantes :

- Les courriers courants ;
- Les avis concernant les mutations internes et externes ainsi que les affectations des personnels des services de soins, de rééducation et médico-techniques transmis à la DRH à l'exception des personnels d'encadrement transmis à la Direction générale ;
- Les conventions de stage pour les personnels de soins, de rééducation et médico-techniques ;
- La validation des tableaux d'astreintes et des heures supplémentaires réalisées par les personnels de soins, de rééducation et médico-techniques ;
- Les congés des cadres rattachés à la Direction de la coordination générale des soins ;
- Les divers courriers concernant l'organisation interne de la Direction de la coordination générale des soins ;
- Les décomptes des frais de déplacement des personnels de soins, de rééducation et médico-techniques ;
- Les convocations et la présidence de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques et tous les actes qui s'y rattachent.
- Les conventions avec les organismes de formation, les formations, les frais de formation des personnels paramédicaux soignants, médico-techniques et rééducateurs (D.P.C. paramédical), les bordereaux et demandes de remboursements pour les formations, les promotions professionnelles, les conventions, courriers et attestations relatives aux stagiaires extérieurs ;

ARTICLE 8 : LA GESTION DES ACHATS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Une délégation de signature est accordée à Madame Marie ZIAI-LALEU, Directrice Adjointe chargée des achats et de l'approvisionnement, pour l'ensemble des affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction Fonctionnelle, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

- L'ensemble des marchés, accords-cadres, contrats et conventions, en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur, à l'exception des marchés dont le montant global est supérieur à 500.000 € HT.
- Les bons de commande dans le respect des règles de la commande publique et des crédits ouverts à EPRD ; les liquidations :
 - Classe 2 et 6 : tous les comptes qui sont attribués à la Direction des Achats.
- Tenue de la comptabilité des stocks, hors ceux gérés par la pharmacie et la DSI

ARTICLE 9 : LA GESTION DES RELATIONS INTERNATIONALES, DE LA CANCEROLOGIE, DE L'HEMATOLOGIE ET DE L'UROLOGIE

Une délégation de signature est accordée à Madame Christiane BOURGEOIS-JERNIDIER, Directrice Adjointe chargée des coopérations, de la Cancérologie et des conventions pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- Les courriers relatifs aux conventions de coopération internationale à l'exclusion des conventions elles-mêmes et les ordres de mission concernant les actions de coopération.

ARTICLE 10 : LA GESTION DU POLE FEMME-MERE ET ENFANTS DE TERRITOIRE

La délégation de signature est assurée par Madame Chloé SAINT-VILLE, Directrice Adjointe, pour les affaires suivantes :

- toutes correspondances internes et externes concernant le pôle Femme-Mère et Enfants de Territoire, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

ARTICLE 11 : LA GESTION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DU BIOMEDICAL

Une délégation de signature est accordée à Monsieur Rodrigue ALEXANDER, Directeur Adjoint chargé du Système d'Information, des organisations et du Biomédical pour les affaires suivantes :

- toutes correspondances internes et externes concernant la direction fonctionnelle, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- les bons de commande dans le respect des règles de la commande publique et des crédits ouverts à EPRD ; les liquidations relevant de :
 - classe 2 et 6 : tous les comptes qui sont attribués à la Direction du système d'information et du biomédical

- les PV de réception des équipements et infrastructures relevant du système d'information
- la tenue de la comptabilité matière des stocks pour le matériel relevant de la Direction du système d'information et du Biomédical
- Les pièces des marchés inférieurs à 40 K€ HT

Une délégation de signature est accordée, en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Rodrigue ALEXANDER à :

- Monsieur René VENTADOUR, Ingénieur, sur le volet biomédical, pour la signature des bons de commandes, des PV de réception, des liquidations et la tenue de la comptabilité matière des stocks.
- Monsieur Alain JEAN-BAPTISTE-EDOUARD, Ingénieur, sur le volet informatique, pour la signature des bons de commandes, des PV de réception, des liquidations et la tenue de la comptabilité matière des stocks.

ARTICLE 12 : LA GESTION DES POLES CŒUR-VAISSEAUX-THORAX, MEDECINE

Une délégation de signature est accordée à Monsieur Touali CILLA, Directeur Adjoint, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant le pôle Neuro, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

ARTICLE 13 : LA GESTION DES POLES BLOCS, STERILISATION, ANESTHESIE, SOINS CRITIQUES, URGENCES, SAMU ET IMAGERIE

Une délégation de signature est accordée à Madame Stéphanie FRANCOIS, Directrice Adjointe, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant les pôles Blocs, Stérilisation, Anesthésie, Soins Critiques, Urgences, SAMU et Imagerie, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

ARTICLE 14 : LA GESTION DU POLE NEUROSCIENCES

Une délégation de signature est accordée à Monsieur Yannick PHILIPBERT, Directeur Adjoint, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant le pôle Neuro, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

ARTICLE 15 : LA GESTION DU POLE LABORATOIRES ET PHARMACIE

Une délégation de signature est accordée à Madame Marie ZIAI-LALEU, Directrice Adjointe, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant les pôles Laboratoires et Pharmacie, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

ARTICLE 16 : LA GESTION DE LA PHARMACIE

PUI de Fort de France

Madame Véronique LEGRIS-ALLUSSON, Praticien Hospitalier, Pharmacien des hôpitaux, Responsable de la PUI de Fort de France, reçoit délégation de signature pour les actes relevant de ses attributions et tout document se rapportant à la gestion de la Pharmacie :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la PUI, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- Les notes et documents administratifs établis dans le cadre des attributions générales relevant de la pharmacie.
- Les pièces administratives relevant de la comptabilité matières, à savoir toutes les opérations relatives aux entrées ou sorties des produits et notamment :
 - Les bons de commandes relevant de l'exécution de marchés formalisés, dans la limite des crédits arrêtés tant à l'EPRD qu'aux diverses décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes et dans les seuils fixés par la réglementation des marchés publics et des accords-cadres.
 - Les factures de fournitures ou de prestations de service pour constat du service fait et liquidation des dépenses.
 - La tenue de la comptabilité des stocks.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique LEGRIS-ALLUSSON, délégation est donnée dans les limites fixées au paragraphe précédent, à :

- Monsieur Jean Louis LAMAIGNERE
- Madame Corinne MICHEL
- Monsieur Franck MICHEL

Sous l'autorité de Madame Véronique LEGRIS-ALLUSSON et dans le cadre de la passation des bons de commandes correspondant aux produits dont il (ou elle) a la responsabilité de l'approvisionnement, délégation est donnée à :

- Madame Gaëlle DUNOYER
- Madame Katy FOULMANN DONDIN

- Madame Gwladys IVANES
- Madame Aurélie RISAL
- Madame Nathalie RIZZO-PADOIN
- Madame Solène MANIN
- Monsieur Laurent MASSON
- Monsieur Laurent MORET
- Madame Hélène POISSONNET

PUI de MANGOT VULCIN

Madame Katy FOULMANN-DONDIN, praticien hospitalier, pharmacien des hôpitaux, responsable de la PUI de Mangot Vulcin, reçoit délégation de signature pour les actes relevant de ses attributions et tout document se rapportant à la gestion de la Pharmacie :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la PUI, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- Les notes et documents administratifs établis dans le cadre des attributions générales relevant de la pharmacie.
- Les pièces administratives relevant de la comptabilité matières, à savoir toutes les opérations relatives aux entrées ou sorties des produits et notamment :
 - Les bons de commandes relevant de l'exécution de marchés formalisés, dans la limite des crédits arrêtés tant à l'EPRD qu'aux diverses décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes et dans les seuils fixés par la réglementation des marchés publics et des accords-cadres.
 - Les factures de fournitures ou de prestations de service pour constatations du service fait et liquidation des dépenses.
 - La tenue de la comptabilité des stocks.

En cas d'absence ou d'empêchement de Katy FOULMANN-DONDIN, délégation est donnée dans les limites fixées au paragraphe précédent, à

- Monsieur Maxime DUBOIS

Sous l'autorité de Madame Katy FOULMANN-DONDIN et dans le cadre de la passation des bons de commandes correspondant aux produits dont il (ou elle) a la responsabilité de l'approvisionnement, délégation est donnée à :

- Monsieur Maxime DUBOIS

PUI de TRINITE

Madame Laurence CHOLVY, praticien hospitalier, pharmacien des hôpitaux, responsable de la PUI de Trinité, reçoit délégation de signature pour les actes relevant de ses attributions et tout document se rapportant à la gestion de la Pharmacie :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la PUI, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- Les notes et documents administratifs établis dans le cadre des attributions générales relevant de la pharmacie.
- Les pièces administratives relevant de la comptabilité matières, à savoir toutes les opérations relatives aux entrées ou sorties des produits et notamment :
 - Les bons de commandes relevant de l'exécution de marchés formalisés, dans la limite des crédits arrêtés tant à l'EPRD qu'aux diverses décisions modificatives du budget principal et des budgets annexes et dans les seuils fixés par la réglementation des marchés publics et des accords-cadres.
 - Les factures de fournitures ou de prestations de service pour constatations du service fait et liquidation des dépenses.
 - La tenue de la comptabilité des stocks.

Sous l'autorité de Madame Laurence CHOLVY et dans le cadre de la passation des bons de commandes correspondant aux produits dont il (ou elle) a la responsabilité de l'approvisionnement, délégation est donnée à :

- Valérie LE JEUNE.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Laurence CHOLVY, délégation est donnée dans les limites fixées au paragraphe précédent, à Madame Valérie LE JEUNE.

ARTICLE 17 : LA GESTION DU POLE BIOLOGIE

Madame Rafaëlle THEODOSE, praticien hospitalier, Chef de pôle du pôle Biologie, reçoit délégation de signature pour les actes relevant de ses attributions et tout document se rapportant à la gestion du pôle de Biologie :

- Toutes correspondances internes et externes concernant le pôle Biologie, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- Les notes et documents administratifs établis dans le cadre des attributions générales relevant du pôle Biologie.
- Les pièces administratives relevant de la sous-traitance d'analyses (bons de commandes)

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Rafaëlle THEODOSE, délégation de signature est donnée, dans les limites fixées au paragraphe précédent, à Madame Marie ZIAI-LALEU.

ARTICLE 18 : LA GESTION DU POLE GERIATRIE

Une délégation de signature est accordée à Madame Agnès FROUX, Directrice Adjointe, pour les affaires suivantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant les pôles Cœur-Vaisseaux-Thorax, Cancérologie, Médecine et Gériatrie, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.

ARTICLE 19 : LA DIRECTION DELEGUEE DU SITE LOUIS DOMERGUE

Une délégation de signature est accordée à Monsieur Touali CILLA, Directeur Adjoint, pour les affaires courantes :

- Toutes correspondances internes et externes concernant la Direction, à l'exclusion des courriers échangés avec le Président du Conseil de Surveillance, les Autorités de tutelle, les élus locaux ou nationaux.
- Congés annuels, jours RTT des agents sous sa responsabilité
- Autorisations spéciales d'absences après avis du supérieur hiérarchique
- Validation au besoin des bons de commandes, dans la limite des crédits délégués en classe 6 et en classe 2 sur le site, dans le respect des règles de la commande publique et des marchés préalablement notifiés par le Directeur des services techniques ou le Directeur des achats,
- Documents administratifs relatifs au transport de corps sans mise en bière.
- Certificat de présence des Résidents USLD
- Attestations d'hébergement
- Bons pour accord des devis dans le cadre de la Régie d'avance du Site
- Dépôts de plainte et des signalements, dans le cadre des relations avec les autorités de Police et de gendarmerie
- PV de réception des travaux, installations techniques après visa de l'ingénieur travaux en charge de l'opération,
- Courriers aux entreprises, ordre de service des travaux sur site
- Les certificats administratifs de présence des personnels non médicaux ;
- Les ordres de mission pour utilisation de leur véhicule personnel par les personnels non médicaux en cas de déplacement conformément aux règles en vigueur ;

ARTICLE 20 : LA DIRECTION DELEGUEE DU SITE MANGOT VULCIN

Une délégation de signature est accordée à Mme Christiane BOURGEOIS-JERNIDIER, Directrice du site de Mangot-Vulcin pour les affaires courantes suivantes :

- Demandes de sortie pour une courte durée d'un malade après autorisation signée du chef de service.
- Demandes de sortie du personnel, excepté le personnel paramédical
- Documents administratifs relatifs au transport de corps sans mise en bière
- Dépôts de plainte et des signalements, dans le cadre des relations avec les autorités de Police et de gendarmerie

- Les certificats administratifs de présence des personnels non médicaux ;
- Les ordres de mission pour utilisation de leur véhicule personnel par les personnels non médicaux en cas de déplacement conformément aux règles en vigueur.

ARTICLE 21 : LA GESTION DU CENTRE EMMA VENTURA ET DE CLARAC

Une délégation de signature est accordée à Madame Agnès FROUX, Directrice Adjointe, pour les affaires courantes :

- Courriers départ divers (lettres, bordereaux...) à l'exception de tout courrier externe au CHUM
- Tableaux récapitulatifs de réservation de la chapelle
- Congés annuels des agents sous sa responsabilité
- Certificats divers (présence, décès)
- Demandes d'autorisation de perception des ressources par tiers (envoyées à la CTM)
- Attestation de présence des résidents (caisse de retraite)
- Mouvements du mois (pour le Trésor Public et autres caisses de retraite)
- Contrats de séjour (admissions)
- Attestations d'hébergement
- Bons de sorties de stock
- Gestion du Conseil de la vie Sociale et tout document afférent
- Courriers aux familles et résidents

ARTICLE 22 : SECURITE – SURETE – ALERTES ET DEFENSE

Sous l'autorité de Madame Anne CALAIS, une délégation de signature est accordée à Monsieur Didier MIMPHIR, Responsable Sécurité/Vigilances/Plan d'alerte, pour la signature des dépôts de plainte et des signalements, dans le cadre des relations avec les autorités de Police et de gendarmerie. En cas d'absence de Monsieur MIMPHIR, une délégation de signature est donnée à Madame Ericka AUGUSTE.

ARTICLE 23 : PARTICIPATION AUX GARDES

Une délégation de signature est accordée aux Directeurs participant aux gardes administratives dans l'établissement pour tous les actes relatifs à :

- L'admission des patients au CHUM, leur sortie ou les transferts, y compris pour les patients hospitalisés sous contrainte en psychiatrie.
- Les assignations de personnel.
- Les signalements et les documents divers liés à la situation des patients ou à la disponibilité des lits.
- Les documents liés au déclenchement des plans blancs et des plans de confinement.
- Les dépôts de plaintes au nom du CHUM en dehors des heures ouvrables, si nécessaire.
- Les autorisations de prélèvement d'organes.

- Les autorisations de transport de corps sans mise en bière.
- Les évacuations sanitaires.

Cette délégation de signature concerne les personnels suivants :

- Madame AKRONG Odile
- Madame BONNEFON Angélique
- Madame BOURGEOIS-JERNIDIER Christiane
- Madame CALAIS Anne
- Madame CATHERINE Claudine
- Madame FRANCOIS Stéphanie
- Madame FROUX Agnès
- Madame MOULLET Marie-Lise
- Madame SAINT-VILLE Chloé
- Madame ZIAI-LALEU Marie
- Monsieur ALEXANDER Rodrigue
- Monsieur BERNET Jean-Laurent
- Monsieur BERNIAC Stéphane
- Monsieur CILLA Touali
- Monsieur OVAGUIMIAN Olivier
- Monsieur PHILIPBERT Yannick

ARTICLE 24 : DECLARATION DE NAISSANCES

Une délégation de signature est accordée pour confirmer les naissances et les décès à l'Etat-Civil de :

- Madame Pascale PHAROSE, Adjoint des Cadres, les cadres BDE délégataires/ état civil.
-
- **La ville de Fort-de-France :**
 - A Madame Elise COURTINARD, faisant fonction d'adjoint des cadres hospitaliers, en qualité de titulaire, Madame Marie-Elisabeth BERNARD ou Monsieur Alain ZAMI, adjoints des cadres hospitaliers, en qualité de suppléants.
- **La ville de Trinité :**
 - A Madame Patricia BOSSE, faisant fonction d'adjoint des cadres hospitaliers, en qualité de titulaire, Monsieur Jean-Pierre DANIEL ou Monsieur Alain ZAMI, adjoints des cadres hospitaliers, en qualité de suppléants.

ARTICLE 25 : TRANSPORTS DE CORPS SANS MISE EN BIERE

Les cadres des admissions :

- Madame BERNARD Marie-Elisabeth
- Madame CLORUS Guylaine

- Madame COURTINARD Elise
- Madame LERANDY Doris
- Madame MANUEL Manuella
- Madame BOSSE Patricia
- Monsieur DANIEL Jean-Pierre
- Monsieur ZAMI Alain

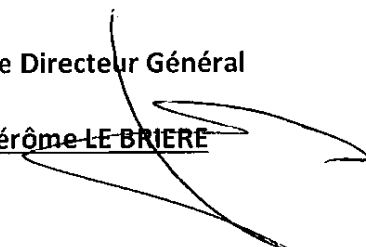
En leur absence, il est fait appel au Directeur de garde (cf article 23).

ARTICLE 26 : La présente délégation de signature sera affichée dans l'établissement et publiée dans une parution au recueil des actes administratifs. Elle est valable à compter de ce jour jusqu'au changement de fonction des intéressés ou jusqu'à une décision contraire prise par le Directeur de l'Etablissement affichée et publiée dans les mêmes conditions. Elle remplace les délégations précédentes qui ne sont plus valables.

Fait à Fort-de-France,
Le 11 octobre 2022

Le Directeur Général

Jérôme LE BRIERE



DAC MARTINIQUE

R02-2022-08-31-00010

Décision du 31 août 2022 portant attribution du
label de librairie indépendante de référence et
du label de libraire de référence



**Décision du 31 août 2022
portant attribution du label de librairie indépendante de référence
et du label de librairie de référence**

Le préfet de la Martinique,
Sur le rapport du président du Centre national du livre,
Vu le code général des impôts, notamment son article 1464-I ;
Vu le décret n°2011-993 du 23 août 2011 modifié relatif au label de librairie de référence et au label de librairie indépendante de référence ;
Vu l'avis de la commission instituée à l'article 4 du décret n°2011-993 du 23 août 2011 en date du 23 juin 2022,

Décide

Article 1^{er}

Le label de librairie indépendante de référence est attribué, conformément à l'article 3 du décret du 23 août 2011 susvisé, aux établissements de librairie dont la liste figure en annexe à la présente décision.

Article 2

Le label de librairie de référence est attribué, conformément à l'article 3 du décret du 23 août 2011 susvisé, aux établissements de librairie dont la liste figure en annexe à la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Recueil des actes administratifs de la préfecture de région*.

Le préfet de la Martinique

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Affaires Culturelles


Christophe POMEZ

Affaire suivie par : Yolande-Salomé TOUMSON
Conseillère livre et lecture, cinéma et audiovisuel, Archives, DGLFLF
Pôle Création et Industries Culturelles
54 Rue du Professeur Raymond Garcin 97 200 Fort-de-France
05 96 60 87 60
yolande-salome.toumson@culture.gouv.fr
<https://www.culture.gouv.fr/Regions/DAC-Martinique>

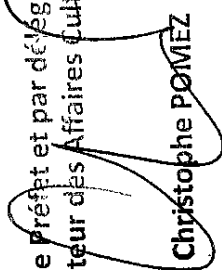
**LABEL DE LIBRAIRIE INDEPENDANTE DE REFERENCE
LISTE DES ETABLISSEMENTS LABELLISES**

REGION Martinique	DEPARTEMENT Martinique	VILLE FORT-DE-France	ETABLISSEMENT KAZABUL	N° SIRET 42 428 229 100 030
-----------------------------	----------------------------------	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------

Fait le 31 août 2022

Le préfet de la Martinique

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur des Affaires Culturelles



Christophe POMÉZ

Direction de la Mer

R02-2022-10-10-00005

20221010 DEC delegation propre DM



Décision N°

portant délégation de signature

LE DIRECTEUR DE LA MER

- VU le code des transports ;
- VU le code de l'environnement ;
- VU le code rural et de la pêche maritime ;
- VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;
- VU la loi du 17 décembre 1926 relative à la répression en matière maritime ;
- VU ensemble la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°69-515 du 19 mai 1969 modifié relatif au régime du pilotage dans les eaux maritimes ;
- VU le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- VU le décret n°89-554 du 2 août 1989 relatif aux transactions sur la poursuite des infractions en matière de pêches maritimes ;
- VU le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 modifié, relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- VU l'arrêté interministériel du 8 août 2019 nommant M. Fabrice RICHOU, directeur adjoint de la mer de la Martinique ;
- VU l'arrêté interministériel du 28 août 2019 nommant M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer de la Martinique ;
- VU l'arrêté n°02-2020-06-30-003 du 30 juin 2020 du Préfet de la Martinique portant organisation de la Direction de la Mer de la Martinique ;

DÉCIDE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer de la Martinique, la délégation est exercée par M. Fabrice RICHOU, directeur adjoint.

Article 2

Dans le cadre du fonctionnement normal du service, délégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer au nom du directeur de la mer, les actes suivants :

Formation professionnelle maritime	
<p>Délivrance, suspension et retrait des titres et attestations de formation professionnelle maritime</p> <p>Délivrance des visas de reconnaissance et des attestations temporaires de reconnaissance des titres de formation professionnelle maritime à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines</p> <p>Dérogation aux conditions de qualification professionnelle maritime pour l'exercice d'une capacité à bord d'un navire</p> <p>Décision de commission d'examen</p> <p>Délivrance des dispenses et dérogations de formation professionnelle, de moralité ou de nationalité</p> <p>Décision de positionnement pour l'entrée dans les formations menant aux diplômes du champ professionnel des métiers de la mer</p> <p>Convocations aux examens des formations menant aux diplômes du champ professionnel des métiers de la mer</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE</p>
Pêche maritime	
<p>Décision d'exemption à l'équipement en journal de pêche électronique</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE</p>
Armement des navires professionnels	
<p>Délivrance des certificats d'enregistrement des navires</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE</p>
<p>Délivrance des dérogations au monopole du pavillon</p>	<p>M. Clément HUGOT</p>
Plaisance	
<p>Délivrance des titres de navigation des navires de plaisance et des véhicules à moteur</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE</p>
<p>Délivrance des attestations de réussite à la formation</p> <p>Retrait temporaire et définitif du permis de conduire des navires de plaisance à moteur</p> <p>Désignation des examinateurs et des personnes chargées de la surveillance des épreuves et responsables des salles d'examen</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE Mme Catherine QUILICHINI</p>
Pilotage maritime	
<p>Tous actes relatifs à l'organisation des concours de pilotage</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE</p>
Police maritime	
<p>Requêtes en confirmation de saisie</p> <p>Vente ou remise, à titre onéreux ou gracieux, des produits de la pêche saisis</p> <p>Décision de restitution des biens appréhendés</p> <p>Mise en œuvre des sanctions administratives relatives à des infractions au CRPM</p> <p>Mise en œuvre de transactions pénales en matière de délits ou contraventions relatifs à la pêche maritime</p> <p>Tout autre acte de procédure en matière de saisie en cas d'infraction à la réglementation des pêches maritimes</p> <p>Poursuite des contraventions maritimes des quatre premières classes</p>	<p>M. Matthieu CREPIN</p>

Article 3

La présente décision prend effet à compter de sa publication et annule les décisions précédentes.

Article 4

Les chefs de service sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Fort-de-France, le 10 octobre 2022

Le directeur de la mer,

Nicolas LE BIANIC



Direction de la Mer

R02-2022-10-10-00006

20221010 DEC Subdelegation de signature adm
DM



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la mer

Décision N°
portant subdélégation de signature

LE DIRECTEUR DE LA MER

- VU le code des transports ;
- VU le code de l'environnement ;
- VU le code rural et de la pêche maritime ;
- VU le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R2111-7, R2124-25, R2124-45 et R2124-56 ;
- VU le code du tourisme, notamment son article R341-4 ;
- VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
- VU le code du domaine de l'État ;
- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU ensemble la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 modifiée, relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral ;
- VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la République, notamment l'article 6 ;
- VU le décret n°69-515 du 19 mai 1969 modifié relatif au régime du pilotage dans les eaux maritimes ;
- VU le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
- VU le décret n°86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et départements et notamment les articles 21 et 38 ;
- VU le décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;
- VU le décret n° 2005-1514 du 6 décembre 2005 relatif à l'organisation outre-mer de l'action de l'État en mer ;
- VU le décret n°2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.
- VU le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 modifié, relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- VU le décret n°2014-1256 du 28 octobre 2014 portant création d'une délégation de la mer et au littoral au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;
- VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- VU le décret 2017-942 du 10 mai 2017 relatif au permis d'armement ;
- VU l'arrêté du 18 avril 1986 modifié fixant les compétences et la composition de la commission locale et les modalités de délivrance des licences de capitaine pilote ;
- VU l'arrêté interministériel du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques en mer ;

- VU l'arrêté du 28 septembre 2007 modifié relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner ;
- VU l'arrêté n°2018-116 du 10 juillet 2018 du Préfet de la Martinique, délégué du gouvernement pour l'action de l'État en mer aux Antilles, réglementant la pratique des activités nautiques le long du littoral de la Martinique ;
- VU l'arrêté ministériel du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU l'arrêté ministériel du 29 décembre 2016 fixant la liste des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État pour lesquels l'avis du chef de service déconcentré sous l'autorité duquel sont placés ces personnels est requis préalablement à leur édicition ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité (arrêté tous corps) ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU le décret du président de la République du 23 août 2022 portant nomination de M. Jean- Christophe BOUVIER, préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;
- VU l'arrêté interministériel du 8 août 2019 nommant M. Fabrice RICHOU, directeur adjoint de la mer de la Martinique ;
- VU l'arrêté interministériel du 28 août 2019 nommant M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer de la Martinique ;
- VU l'arrêté n°02-2020-06-30-003 du 30 juin 2020 du Préfet de la Martinique portant organisation de la Direction de la Mer de la Martinique ;
- VU l'arrêté préfectoral n° R02-2022-08-23-00018 du 23 août 2022 portant délégation de signature à M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer de la Martinique ;
- VU la convention de délégation de gestion DM-DEAL des personnels relevant de la direction de la mer de la Martinique en vigueur ;

DÉCIDE

Article 1

Dans le cadre du fonctionnement normal du service, subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet de signer au nom du préfet de Martinique les actes suivants :

Ressources humaines et finances	
Actes relatifs à la situation individuelle des agents publics mentionnés par les arrêtés ministériels du 29 décembre 2016 et du 26 décembre 2019 susvisés et exerçant leurs fonctions au sein de la direction de la mer de la Martinique.	Mme Elodie VITRET
Ordres de mission des inspecteurs de la sécurité des navires, dans le cadre de leurs visites de sécurité des navires ou audits en Martinique, Guadeloupe, Îles du Nord et Guyane, pour une durée inférieure à cinq jours et un montant inférieur à 1750 €.	M. Clément HUGOT
Pêches maritimes et cultures marines	
Procédures et décisions relatives à l'application des arrêtés relatifs à la pêche maritime Délivrance et retrait des permis de mise en exploitation des navires de pêche professionnelle de moins de 25 mètres, immatriculés en Martinique. Délivrance, suspension et retrait des licences européennes de pêche Actes relatifs au contrôle de la gestion financière et arrêtés rendant obligatoires les délibérations du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique Convocation et présidence de la commission régionale de gestion de la flotte de pêche Autorisations visant les établissements de pêche mobiles	Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE M Jean-baptiste MAISONNAVE

<p>Autorisations et concessions concernant les établissements de pêche fixes</p> <p>Présidence de la commission des cultures marines</p> <p>Avis prévus par l'article R. 923-24 du Code rural et de la pêche maritime, concernant les enquêtes administratives préalables aux autorisations d'exploitation de cultures marines.</p> <p>Courriers, rapports d'instruction et contrôle de service fait dans le cadre de l'instruction des dossiers de demande d'aide relatifs au plan chlordécone, plan de relance, plan tourisme 2030, plan de résilience, contrat de convergence et de transformation et aux fonds de secours.</p> <p>Rapports d'instruction, rapports de visite sur place et contrôle de service fait des dossiers relatifs au fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMP)</p> <p>Vérification de la bonne utilisation des crédits Etat en cofinancement d'opération dédiées à l'innovation dans le cadre du FEAMPA</p> <p>Validation des cofinancements Etat, rédaction de l'avis d'opportunité et participation à l'Instance Régionale de Sélection des projets sur le FEAMPA pour les mesures autre que l'innovation.</p> <p>Délivrance, suspension, transfert, réattribution et retrait des autorisations de pêche</p> <p>Toute mesure d'application du Livre IX du Code rural et de la pêche maritime</p>	
<p>Notifications des constats d'infractions aux obligations de déclaration des captures</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE Mme Martine AIRAUD M. Matthieu CREPIN M. Matthieu JOUSSEAUME</p>
<p>Activités nautiques</p>	
<p>Convocations et décisions portant nomination des membres des commissions nautiques.</p> <p>Actes relatifs au fonctionnement général et au secrétariat des commissions nautiques</p> <p>Délivrance des accusés de réception de manifestations nautiques</p>	<p>M. Matthieu CREPIN M. Matthieu JOUSSEAUME</p>
<p>Retraits temporaires ou définitifs des titres de conduite des navires de plaisance à moteur et interdictions temporaires ou définitives de pratiquer la navigation à partir de ports français ou dans les eaux territoriales françaises</p>	<p>M. Hélié MONTANE de LA ROQUE M. Matthieu CREPIN</p>
<p>Plaisance</p>	
<p>Délivrance et retrait des agréments des établissements de formation à la conduite en mer et en eaux intérieures des bateaux de plaisance à moteur</p> <p>Délivrance de l'autorisation d'enseigner</p> <p>Désignation des examinateurs de l'extension hauturière du permis de conduire des navires de plaisance à moteur</p> <p>Habilitation des agents au contrôle de l'application des programmes de formation et du respect des conditions relatives à l'agrément</p> <p>Délivrance des agréments à l'initiation et à la randonnée encadrée en véhicule nautique à moteur</p> <p>Délivrance du certificat d'enregistrement des navires de plaisance</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE Mme Catherine QUILICHINI</p>
<p>Validation de la partie théorique des examens du permis de conduire des navires de plaisance à moteur</p> <p>Délivrance des attestations provisoires de réussite</p> <p>Délivrance des permis de conduire des navires de plaisance à moteur</p>	<p>Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE Mme Catherine QUILICHINI Mme Odette CARBASA Mme Lorencia ROUGET</p>

Contrôle triennal des bateaux-école	M. Matthieu CREPIN M. David BERTON M. Gilles SERPIN
Pilotage maritime	
Délivrance des licences de capitaine pilote Nomination des pilotes maritimes et aspirants pilotes Sanctions disciplinaires des pilotes : réprimande et blâme en dehors de l'exercice du service à bord d'un navire, radiation des cadres, mise à la retraite des pilotes maritimes, suspension de l'exercice des fonctions de pilote pour une durée maximale de dix jours. Nomination des membres et suppléants de l'assemblée commerciale du pilotage instituée par le décret du 19 mai 1969 susvisé Convocation de l'assemblée commerciale. Inscription de questions à l'ordre du jour de l'assemblée commerciale	Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE
Domaine public maritime et gestion des épaves	
Contentieux de la domanialité : notification des procès verbaux et des contraventions de grande voirie aux contrevenants et citations à comparaître. Enregistrement des actes de notification et citations auprès des juridictions. Production des mémoires et représentation de l'Etat aux audiences des juridictions. Mises en demeure aux propriétaires, armateurs ou exploitants de navires et engins flottants abandonnés. Mises en demeure relative aux épaves présentant un caractère dangereux et contrats de concession d'épaves. Déchéances de droit de propriété des navires et engins flottants. Déchéances de droit de propriété des épaves.	Mme Lise JEAN-LOUIS M. Jean-Baptiste MAISONNAVE M. Matthieu CREPIN M. Thomas GREJON
Actes relatifs à l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du domaine public maritime, y compris les demandes d'avis adressées aux collectivités territoriales (arrêté reste au niveau du directeur) Documents relatifs à l'instruction des arrêtés conjoints portant règlement de police des zones de mouillage (arrêté reste au niveau du directeur) Avis prévus à l'article R2111-7 du code général de la propriété des personnes publiques susvisé concernant la délimitation du rivage de la mer, à l'exclusion de la procédure de délimitation des limites transversales de la mer à l'embouchure des fleuves et rivières. Avis prévus à l'article R. 2124-25 du code général de la propriété des personnes publiques susvisé, concernant l'instruction administrative des demandes de concessions de plage. Avis prévus par le code de l'urbanisme concernant l'instruction administrative des documents d'urbanisme	Mme Lise JEAN-LOUIS M. Jean-Baptiste MAISONNAVE
Armement des navires professionnels	
Délivrance, suspension et retrait du permis d'armement	Mme Lise JEAN-LOUIS M. Hélié MONTANE de LA ROQUE

Article 2

Sont exclus de la présente subdélégation :

- les correspondances adressées à la présidence de la République et au premier ministre, aux ministres, aux parlementaires, au président de la collectivité territoriale de Martinique, de la CACEM, de l'Espace Sud, de Cap Nord ou Maire d'une commune de Martinique, sauf indication contraire ci-dessus ;
- les actes attributifs de subvention dont le montant de la participation financière de l'État est supérieur à 150 000 €.

Article 3

La présente décision prend effet à compter de sa publication et annule les décisions précédentes.

Article 4

Les chefs de service sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Fort-de-France, le 10 octobre 2022

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de la mer

Nicolas LE BIANIC



Direction de la Mer

R02-2022-10-10-00004

20221010 DEC Subdelegationordonnateur
secondaire et commande publique

DÉCISION N°
portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence
d'ordonnateur secondaire et en matière de commande publique

LE DIRECTEUR DE LA MER

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions, notamment son article 34 ;

VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets ;

VU le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre et Miquelon ;

VU le décret du président de la République du 23 août 2022 portant nomination de M. Jean- Christophe BOUVIER, préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique ;

VU les arrêtés interministériels du 21 décembre 1982 et du 22 décembre 1993 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires des budgets des ministères chargés de la mer et de la pêche ;

VU l'arrêté du 3 septembre 2010 portant règlement de comptabilité du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, pour la désignation d'un ordonnateur secondaire délégué.

VU l'arrêté préfectoral n° R02-2018-19-001 du 19 mars 2010 portant modification de l'organisation de la direction de la mer de la Martinique ;

VU l'arrêté interministériel du 8 août 2019 nommant M. Fabrice RICHOU, directeur adjoint de la mer de la Martinique ;

Bd Chevalier Ste-Marthe
BP 620
97 261 FORT-DE-FRANCE CEDEX
05 96 60 80 30
www.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr

VU l'arrêté interministériel du 28 août 2019 nommant M. Nicolas LE BIANIC en qualité de directeur de la mer de la Martinique ;

VU l'arrêté préfectoral n° R02-2022-08-23-00018 du 23 août 2022 portant délégation de signature à M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer de la Martinique ;

D É C I D E

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas LE BIANIC, directeur de la mer de la Martinique, délégation de signature est donnée à M. Fabrice RICHOU, directeur adjoint de la mer, à l'effet de signer les actes énumérés à l'arrêté préfectoral n° R02-2022-08-23-00018 du 23 août 2022 sus-visé.

Article 2

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

1. Pour les programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Infrastructures et services de transport – BOP 203
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas LE BIANIC,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- M. Nicolas de ROLAND, directeur du CROSS-AG ;
- Mme Lise JEAN-LOUIS, cheffe du département du développement durable maritime ;
- M. Clément HUGOT, chef du centre de sécurité des navires Antilles-Guyane ;
- Mme Élodie VITRET, responsable de la mission de la performance et du pilotage des moyens.

2. Pour les programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Mise en œuvre des politiques publique du pôle ministériel – BOP 217

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas LE BIANIC,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- Mme Élodie VITRET, responsable de la mission de la performance et du pilotage des moyens.

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas LE BIANIC,

1. Subdélégation de signature est consentie à M. Fabrice RICHOU pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres en matière de travaux, fournitures, études et services.

2. Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après pour l'exécution des marchés publics et accords cadres, dans la limite de leurs attributions et des montants indiquées ci-dessous, dans les domaines relevant de leurs attributions et relevant des programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

NOM ET FONCTION	Passation et exécution des marchés et accords cadres HT	
Nicolas de ROLAND	Travaux	25 000,00 €
	Fournitures, études et services	25 000,00 €
Lise JEAN-LOUIS	Fournitures, études et services	25 000,00 €
Clément HUGOT	Travaux	25 000,00 €
	Fournitures, études et services	25 000,00 €
Élodie VITRET	Travaux	25 000,00 €
	Fournitures, études et services	25 000,00 €
Matthieu CRÉPIN	Travaux	25 000,00 €
	Fournitures, études et services	25 000,00 €
Thomas GREJON	Travaux	25 000,00 €
	Fournitures, études et services	25 000,00 €

Article 3 - DÉPARTEMENT DE LA GARDE-CÔTE

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Infrastructures et services de transport – BOP 203
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice RICHOU

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- M. Matthieu CRÉPIN, chef du service de la sécurité, de la signalisation côtière et de la police maritimes,
- M. Clément HUGOT, chef du centre de sécurité des navires
- M. Nicolas de ROLAND, directeur du CROSS-AG
- M. Thomas GREJON, chef du service des phares et balises

DIRECTION DU CROSS-AG

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes du ministère de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas de ROLAND,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant que pour les dépenses que pour les recettes.

- M. Nicolas de ROLAND, directeur du CROSS-AG
- M. David GIRIER, directeur adjoint du CROSS-AG et chef du service technique

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas de ROLAND

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
M. David GIRIER, directeur adjoint du CROSS-AG et chef du service technique		Travaux, Fournitures Études et services	15 000,00 €

CENTRE DE SÉCURITÉ DES NAVIRES - CSN AG

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes du ministère de la transition écologique et solidaire :

Pour les programmes du ministère de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Clément HUGOT,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- M. Matthieu DESPLAS-GIUDICELLI, adjoint au chef du CSN
- M. Jérôme THEBAULT, adjoint au chef du CSN, responsable de l'Antenne de Pointe-à-Pitre (971),
- M. Philippe BAILLOT, responsable de l'Antenne de Cayenne (973)

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Clément HUGOT,

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
M. Matthieu DESPLAS-GIUDICELLI		Travaux, Études et services	5 000,00 €
M. Jérôme THEBAULT		Travaux, Études et services	5 000,00 €
M. Philippe BAILLOT		Travaux, Études et services	5 000,00 €

SERVICE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA POLICE MARITIME

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes du ministère de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Matthieu CRÉPIN,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- M. Thomas GREJON, responsable du service des phares et balises,
- M. Marc-Alexandre BERTRAND, adjoint au responsable du service des phares et balises,
- M. David BERTON, responsable de l'unité Littorale des affaires maritimes,
- M. Hervé BENEAT, adjoint au responsable de l'unité Littorale des affaires maritimes

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Matthieu CRÉPIN,

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
M. Thomas GREJON	M. Marc-Alexandre BERTRAND	Travaux, Études et services	5 000,00 €
M. David BERTON	M. Hervé BENEAT	Travaux, Études et services	5 000,00 €

SERVICE DES PHARES ET BALISES

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes du ministère de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas GREJON

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- M. Marc-Alexandre BERTRAND, adjoint au chef de service des phares et balises

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas GREJON

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
M. Marc-Alexandre BERTRAND		Travaux, Études et services	5 000,00 €

Article 4 - DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE MARITIME

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Infrastructures et services de transport – BOP 203
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lise JEAN-LOUIS,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- M. Jean-Baptiste MAISONNAVE, chef du service de la planification et de l'environnement marin,
- M. Hélié MONTANÉ de LA ROQUE, chef du service de l'économie bleue.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Infrastructures et services de transport – BOP 203
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hélié MONTANÉ de LA ROQUE,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- Mme Catherine QUILICHINI, cheffe du pôle « plaisance, nautisme, croisière »

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lise JEAN-LOUIS,

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
M. Hélié MONTANÉ de LA ROQUE		Études et services	25 000,00 €

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes des ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Infrastructures et services de transport – BOP 203
- Administration territoriale de l'État – BOP 354

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Baptiste MAISONNAVE,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- Mme Virginie GALLONI d'ISTRIA, cheffe du pôle « Gestion du DPM »

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lise JEAN-LOUIS,

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
M. Jean-Baptiste MAISONNAVE		Études et services	25 000,00 €

Article 5 - MISSION DE LA PERFORMANCE ET DU PILOTAGE DES MOYENS

Paragraphe 1 - Ordonnancement secondaire

Pour les programmes du ministère de la transition écologique, de la cohésion des territoires, de la mer, de l'intérieur et des outre-mer :

- Paysages, eau et biodiversité – BOP 113
- Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture – BOP 205
- Administration territoriale de l'État – BOP 354
- Mise en œuvre des politiques publique du pôle ministériel – BOP 217

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Élodie VITRET,

Subdélégation de signature est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer dans les conditions fixées dans les arrêtés susvisés, toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué, tant pour les dépenses que pour les recettes :

- Mme Cécile CLUGNAC, adjoint à la responsable de la mission de la performance et du pilotage des moyens.

Paragraphe 2 - Passation et exécution des marchés publics et accords cadres

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Élodie VITRET,

Subdélégation de signature est consentie, dans la limite de leurs attributions et des montants indiqués ci-dessous, aux personnes suivantes pour signer toute pièce relative à la passation et l'exécution des marchés publics et des accords cadres :

NOM ET FONCTION	Suppléant en cas d'absence ou d'empêchement	Passation et exécution des marchés et accords cadres	
		CATÉGORIE	MONTANTS HT
Mme Cécile CLUGNAC		Travaux Études et services	4 000,00 €

Article 6 - DISPOSITIONS TERMINALES

Les subdélégués en matière d'ordonnancement secondaire peuvent autoriser par décision formalisée leurs collaborateurs à attester le service fait conforme à la commande.

Demeurent soumis à la signature du préfet de la région Martinique :

- les ordres de réquisition du comptable public,
- les décisions de passer outre à l'avis défavorable du contrôleur financier déconcentré,

La décision R-02-2020-01-27-002 du 27 janvier 2020 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire et en matière de commande publique est abrogée.

La responsable de la mission de la performance et du pilotage des moyens de la direction de la mer, est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Fort-de-France, le 10 octobre 2022

Pour le Préfet et par délégation,
le directeur de la mer

Nicolas LE BIANIC

